L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général et de la Première Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.
Jours de publication—Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 14 SEPTEMBRE 1836.

POUR PRESIDENT.
M. VAN BUREN.
POUR VICE PRESIDENT:
RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Colombia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prends la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*"

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. district......................J. B. PLAUCHÉ.
2e. district......................T. W. SCOTT.
3e. district......................T. LANDRY.
4e. district......................J. A. MOUTON.
5e. district......................P. E. BOSSIER.

PROCLAMATION PAR EDWARD D. WHITE,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu que les électeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis doivent être choisis dans cet Etat, le premier Lundi du mois de novembre prochain et les deux jours suivants, savoir:

Un pour le premier district électoral, qui se compose des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, Orléans et Jefferson.

Un pour le second district électoral, qui se compose des paroisses Ouest Féliciana, Est Féliciana, Est Baton Rouge, Ste Hélène, Livingston, Washington et St Tammany.

Un pour le troisième district électoral, qui se compose des paroisses St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assumption, Terrebonne et Lafourche Intérieure.

Un pour le quatrième district électoral, qui se compose des paroisses d'Iberville, Ouest Baton Rouge, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et St. Landry.

Et un pour le cinquième district électoral, qui se compose des paroisses Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Concordia et Carroll.

Et attendu que la loi porte qu'aux susdits jours, tout citoyen de cet Etat ayant droit à un vote, pourra voter pour cinq personnes comme électeurs, chacune desquelles devra résider dans un district électoral différent de celui de chacune des autres.

En conséquence, j'ai jugé convenable de rendre cette proclamation pour donner avis des dites élections, à tous les électeurs dans l'Etat, et pour ordonner à tous juges de paroisses, shérifs et autres fonctionnaires publics que cela concerne, de tenir les susdites élections aux jours ci-dessus mentionnés, dans leur comtés, paroisses et districts respectifs, et de les diriger et d'en faire les rapports de la manière et dans le tems voulus par la loi.

L. S. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle Orléans, le troisième jour du mois de septembre de l'année de notre Seigneur mil huit cent trente six, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante unième.

Par le Gouverneur,
(signé) E. D. WHITE.
MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat.

FLORIDE.

Par la goulette *Emblem*, arrivée de St. Marks, nous apprenons que la nouvelle est parvenue le 6 du courant qu'un engagement a eu lieu, le 2, près de Tallahasse, entre un corps de 104 hommes des troupes des Etats-Unis, commandé par le major Sands, et 200 des guerriers de Powell. Il en est résulté la défaite des indiens qui ont été mis en déroute, laissant douze morts sur le champs de bataille. Les Américains n'eurent qu'un homme de blessé. Le rapport officiel n'avait pas encore été reçu lorsque l'*Emblem* partit de St. Marks.

Les combat partiels qui ont lieu dans les Florides depuis la prétendue capitulation des indiens devant le camp de la Withlacoochee et le traité de paix en vertu du quel ceux-ci devaient renoncer à toute hostilité avec les Américains et accepter d'eux les conditions qui furent stipulées dans le traité primitif entre le gouvernement des Etats-Unis et quelques uns des principaux chefs des Seminoles, au nom de la tribu, ne nous prouvent que trop bien que si réellement il y a eu quelque pourparlers entre les parties belligerantes ou quelque ouverture de négociation, jamais la bonne foi n'y a présidé de la part des indiens; mais qu'au contraire, leur plus grande désir a toujours été de combattre jusqu'à la dernière extrémité et de mourir les uns après les autres plutôt que d'abandonner leurs foyers domestiques et de transporter leurs pénates dans des climats lointains. S'il en fallait une preuve convaincante, nous la trouverions dans la manière de guerroyer de ces hordes sauvages, depuis le principe de la campagne. Le plan invariable qu'elles ont suivi fut de n'avoir jamais aucun engagement décisif.—Quelques escarmouches, calculées toujours de manière à harceler leurs ennemis; des attaques imprévues dans lesquelles elles devaient tuer quelques Américains, sans s'exposer toutefois à perdre aucun de leurs; une règle de conduite qui avait toujours pour but de fatiguer nos troupes dans des poursuites continuelles: et lorsque quelque corps imprudent se trouvait séparé du gros de l'armée par des marais impénétrables, des rivières profondes et escarpées des forêts à travers lesquelles un pied indien seul peut se frayer un passage, alors leurs plan de retraite était abandonné momentanément; ils prenaient l'initiative; ils fondaient inopinement sur leurs antagonistes, et malheur à nos soldats si dans ce moment de danger ils ne conservaient pas tout le courage et le sang froid qu'exigeait la circonstance. Le plan de campagne, que justifient les localités, fait le plus grand honneur au chef intrépide et prudent qui dirigeait la marche des opérations indiennes. Il fit tomber le vieux Gaines dans le piège qu'on lui tendait depuis longtemps, et sans les connaissances militaires dont il fit preuve au campement de Withlacoochie, sans cette longue expérience qui ne le trompait pas et qui lui dit de prime abord ce qu'il avait à faire pour sauver son corps d'armée imprudemment engagé dans un pays sans ressources, contre des forces doubles des siennes, les Etats-Unis, la Louisiane surtout eussent eu à répandre des larmes sur un nouveau champ de morts. (1.)

Les résultats de la première campagne de la Floride nous démontrent cette triste vérité, tant que les Indiens voudront guerroyer ils le feront avec avantage et resteront toujours maîtres de la presqu'île, s'ils ne s'écartent pas du plan qu'ils ont jusqu'à présent suivi. Et quelque soit le nombre et la valeur de nos troupes, et les mesures énergiques que prendra notre gouvernement, on ne parviendra jamais à les déloger d'un pays dont ils connaissent toutes les localités et qui n'est habitable que pour eux seuls. Veut-on encore une nouvelle preuve du désir et de la volonté des Indiens de conserver le territoire de la Floride? on la trouvera dans ces paroles de Powell adressées au général Gaines devant le camp de Withlacoochee: "il faudra aux Etats-Unis plus de cinq années de guerre continuelle avant que ce pays puisse leur appartenir. Mon intention est de le défendre jusqu'à la dernière extrémité." Nous tenons ces expressions d'un volontaire digne de foi qu'il les a entendues lui-même et nous a assuré que Powell ferait ce qu'il disait; et bien plus encore, qu'il serait peut être impossible à notre gouvernement de réduire complètement les Séminoles en raison des difficultés sans nombre qui entraveront tout plan de campagne régulier. Il est inutile ajouta-t-il de songer à faire le coup de fusil dans le bois: les forêts étant trop épaisses; ce qui n'est pas forêt étant marais presqu'impénétrable. Ce n'est que dans ces derniers endroits, où très souvent on a de la boue ou de l'eau jusque par dessus la ceinture, qu'on puisse trouver l'occasion de décharger sa carabine sur l'ennemi.

D'après ces faits qui nous paraissent positifs, serait-il prudent à notre gouvernement d'envoyer une nouvelle armée pour chercher à faire la conquête de la Floride? Nous ne le pensons pas: nous dirons même que ce serait une folie sans exemple de sa part. La vie de nos citoyens, de nos braves volontaires, est trop précieuse pour l'exposer ainsi sans qu'il y ait une certitude de succès. Que, si les Etats-Unis jugent convenable de ne pas laisser cette contrée en possession des Sauvages, il n'y a qu'une seule chose à faire: c'est de les prendre par famine; de les forcer à capituler lorsque leurs ressources ne leur permettront plus de tenir la campagne. Et pour y réussir il faut placer des garnisons sur les principales issues; intercepter toute communication et mettre l'ennemi dans l'impossibilité de recevoir aucun secours du dehors. C'est alors seulement que la prophétie de Powell pourra se réaliser; et à l'expiration des cinq années, la Floride ne comptera plus un seul Séminole.

Jusqu'à présent nous n'avons pu obtenir aucune donnée positive sur le total des forces que les Indiens comptent dans la presqu'île. Mais si nous ne nous trompons pas, elles doivent être assez considérables; il pourrait même se faire qu'elles excédassent quatre ou cinq mille hommes; car, si l'on fait attention au pays inhabité sur lequel ils sont répandus, et que, souvent dans le même moment, ils se battent dans les environs de Tallahassee qu'ils attaquèrent les forts de l'intérieur, et infestent les bords de St John, de Black Creek rivers et descendent souvent dans nos [illegible] des frontières de l'est, il ne peut pas rester le moindre doute quant à leur nombre qui doit nécessairement s'élever à celui que nous avons fixé plus haut. Le meilleur plan de campagne à suivre serait donc de les disséminer autant que possible, et surtout d'empêcher leur jonction avec les tribus de la Georgie, et de l'Est Alabama.

(1.) Nos lecteurs se rappèleront que l'endroit où le brave Major Dade et son détachement ont été tués, a été appelé le "Champ de Mort".

MEXIQUE.

La goulette *Bonita*, capitaine Hernandez, est arrivée dans la soirée de Samedi dernier venant de Veracruz. Elle apporte des dates de cette ville jusqu'au 27 août dernier que nos lecteurs trouveront plus bas.

Nous avons reçu par le même voie nos liasses du *Diario* de Mexico jusqu'au 15 août inclusivement, qui ne nous fournissent rien de bien important sur l'état des affaires de cette république.

La fameuse lettre de M. Mirabeau Lamar est parvenue à la capitale. Nos lecteurs se rappèleront que ce document recommandait vivement la mort de Santa Anna. Or, comme le président captif compte encore de grands partisans à Mexico, s'il faut en juger par les assurances que nous donne le journal officiel du gouvernement, on comprendra facilement que lettre en question a dû soulever l'indignation de tous les sectaires de l'autocrate du nouveau monde. Mais en revanche, les libéraux de la capitale, et le *Cosmopolita* à leur tête, ont célébré cet événement qu'ils considèrent comme étroitement lié avec l'indépendance future de la contrée, si les doctrines de M. Lamar parvenait à triompher de la politique inconcevable du cabinet Texien. Sur cela, grande rumeur à Mexico: on y traite d'anti-mexicain tous ceux qui peuvent professer de semblables principes, et le Diario dans une espèce de Catilinaire dont nous excusons la véhémence, de s'écrier: "Il ment ce pervers Lamar; ils mentent aussi tous ceux qui osent dire que la mort du Général Santa Anna plairait à la nation Mexicaine! La majorité du peuple est en faveur de ce chef et professe pour lui plus ou moins d'enthousiasme, et tous voient dans sa personne le premier magistrat de la république. Sa mort serait le plus outrageant opprobre pour nous.—Le sang du Général Santa-Anna servirait à ses assassins pour signer l'arrêt de destruction du Texas.—Qu'ils tremblent les scélérats qui ont rêvé un crime aussi atroce! Le jour où le prisonnier de Saint-Hyacinthe cessera d'exister sera celui de leurs désastres et de leur extermination! Qu'ils tremblent aussi ceux qui pour fomenter l'anarchie ne veulent pas accorder de pardon: Ils peuvent obtenir ce qu'ils désirent, mais l'heure de la vengeance nationale arrivera; elle sera terrible!"

Des dépêches officielles de la commandance générale de Oajaca donne de nouveaux détails sur l'affaire d'Etla. Il paraîtrait que les libéraux s'étaient déjà rendus maîtres du village de Jojo où ils restèrent pendant quatorze jours au nombre d'environ mille hommes composés de 500 fantassins, de 200 cavaliers, et des bourgeois et paysans de l'endroit. Le premier engagement eut lieu le 29 juin, dans lequel les troupes fédéralistes eurent l'avantage contre celles du gouvernement. Ce ne fut qu'au 14me. jour que l'action d'Etla eut lieu: dans celle-ci la victoire se décida en faveur des centralistes. Nous avons déjà rendu compte du résultat de cette affaire.

—Les retours officiels des départemens continuent à mentionner que la tranquillité règne partout.

Le projet de la cinquième loi constitutionnelle a été soumis au congrès, par la commission chargée de la préparer. Cette loi a pour objet de réorganiser le pouvoir judiciaire Voici à peu près sur quelles bases s'établirait la réforme:

Le pouvoir judiciaire serait exercé par une cour suprême de justice, par des tribunaux supérieurs des départemens et par les cours de première instance. La Cour Suprême se composerait de 15 ministres et de 2 magistrats, elle donnerait une décision définitive partout où il y aurait opposition à l'effet final de la loi. Elle surveillerait les autres tribunaux des départemens de manière à obliger les juges d'iceux à administrer promptement et équitablement la justice. Elle serait habile à juger en dernier ressort aussi bien les affaires civiles que les procès criminels; à prendre connaissance de toutes les accusations portées contre le président de la république, les députés et sénateurs les secrétaires d'Etat aux divers départemens, les conseillers et les gouverneurs; à décider des disputes judiciaires qui s'établiraient sur contrats et négociations effectués par le gouvernement suprême ou par son ordre exprès; à appliquer toutes les lois qui sont relatives à l'administration de la justice, conformément aux dispositions des articles 27 et 28 de la troisième loi constitutionnelle, et particulièrement celles qui ont pour objet de régler tous les tribunaux de la nation; de nommer les ministres et les magistrats des tribunaux supérieurs, de confirmer la nomination des juges de première instance: de donner son jugement sur les affaires religieuses en litige et sur l'interprétation des bulles pontificales, brefs &c.

Ce tribunal s'érigera en outre en cour martiale pour statuer en deuxième ou troisième instance sur les affaires civiles des commandans généraux de départemens; de décider des affaires criminelles, et, généralement, de tout ce qui a rapport un droit militaire—A cette condition que lorsque ce tribunal s'érigera en cour martiale il devra s'adjoindre un général effectif de division ou de brigade pour la chambre de trois ministres, deux pour celle de cinq et trois pour celle de sept. La nomination de ces généraux en qualité de juges, se fera tous les deux ans par le gouvernement suprême.

D'après l'énumération des privilèges accordés à la cour suprême, il n'y a pas le moindre doute que l'intention du gouvernement n'ait été de former une espèce de royauté qui sera partagée entre quinze individus. Le sort de la république sera entièrement entre leurs mains. Ils pourront destituer président, sénateurs, representants, ministres, gouverneurs, comme bon leur semblera. Ils auront même le droit de décider de la vie ou de la mort des premiers fonctionnaires de la nation. Ce singulier mélange de la justice civile et criminelle ne doit il pas suffire pour plonger le peuple du Mexique dans toutes les horreurs d'une anarchie sans exemple? Pauvre Mexique....

Mais quelles qualités faudra-t-il posséder pour pouvoir faire partie de cet Areopage? Etre Mexicain de naissance et être en possession de tous ses droits civils—être agé de 40 ans accomplis; n'avoir jamais été condamné pour aucun crime quelconque par un tribunal de justice, *être lettré*, et en exercice de cette profession au moins depuis dix ans.

Si nous pouvions nous permettre de faire un pari sur une question aussi grave, nous gagerions que Tornel et ses consors seront les ministres de cette cour.

Plaignons le gouvernement si jamais il sanctionne une projet de loi aussi absurde que celui-ci.

Les deux autres espèces de tribunaux n'ont aucun pouvoir bien extraordinaire; si ce n'est que la première espèce (tribunaux supérieurs des départemens) aura le droit de statuer en seconde et troisième instance en matière civile et criminelle. Même confusion qui entrainera dans les départemens aux mêmes dangers. Nous le répétons; si cette loi est adoptée, ce sera le coup de mort de la République Mexicaine.

Un manifeste de cinq colonnes et demi du Diario, promulgué par le congrès général, appelle tous les Mexicains aux armes pour continuer la guerre contre le Texas. La honte ou la gloire de la nation seront la conséquence de sa conduite dans une pareille conjoncture. Ce document étant très étendu, nous en donnerons la traduction dans deux ou trois numéros consécutifs de notre feuille.

—L'*Ayuntamiento* de Oajaca a voté un bâton d'honneur au général Canalizo pour sa belle conduite pendant les troubles de la province et dans la bataille d'Etla. Le bâton aura une pomme d'or sur laquelle l'inscription suivante sera gravée: *L'Ayuntamiento d'Oajaca, au valeureux général Canalizo.*

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette circonstance, c'est que l'*ayuntamiento*, après avoir alloué 40 piastres, s'étant trouvé à sec d'argent, a fait un appel au gouvernement de l'état qui a voté la balance.

POST SCRIPT.—Depuis que nous avons écrit ce précède nous avons reçu une liasse du *Censo* de la Vera-Cruz jusqu'au 26 Août inclusivement, qui nous fournit des dates de la capitale de 5 jours plus récentes que celles qui précèdent.

Nous apprenons que de grands préparatifs se faisaient à Mexico par le ministre de la guerre pour équiper complètement l'armée d'opérations contre le Texas.

On a reçu à Mexico la nouvelle qu'un pirate croisait sur les côtes de la basse Californie, et qu'il avait fait deux prises. L'ordre fut en conséquence donné d'expédier promptement contre lui les bricks de guerre général Santa Anna et général Barragan.

Dans les environs du Tlascala, on a défait une bande de voleurs de 30 hommes qui commettait des déprédations dans le pays. Le chef fut blessé et fait prisonnier.

On parlait à Mexico comme du nouveau chef de l'armée d'opérations contre le Texas, D. Anastasio Bustamente ou le général Bravo. Le premier paraissait avoir plus de chance.

—La nouvelle mine de Guadalupe y Calvo, dans l'état de Chihuahua, a produit, depuis le milieu de janvier jusqu'à la fin de juin, une valeur en or et en argent de 403,000 piastres.

—Des dates de Mazatlan, (Océan Pacifique) du 20 juillet, annoncent la perte du brick anglais Lucia, qui a fait naufrage sur les bas fonds del Creston. Le capitaine, ignorant l'entrée du port, et ne voulant pas prendre de pilote a jeté l'encre dans un endroit dangereux, et a perdu son bâtiment.

VERA-CRUZ, 27 Août.

Extrait d'une lettre adressée à une maison de commerce de cette ville.

"Nos bâtimens de guerre ont mis en mer depuis une quinzaine de jours;—l'emprunt forcé du gouvernement se prélève avec sévérité, les étrangers même, n'en sont pas exempts. Des marchandises, des provisions et des habillements ont été expédiés pour Matamoros, et l'on parle d'y envoyer un renfort de 4,000 hommes, qui sera réuni aux forces de cette place. Il paraît que le gouvernement veut recommencer ses hostilités contre le Texas, mais nous pensons que cette seconde tentative n'aura pas de succès.—Les affaires sont extrêmement calmes. La monnaie de cuivre est à un escompte de 20 pour cent à Mexico.

Le gouvernement a passé une loi pour arrêter, poursuivre et punir avec toute la sévérité possible, les contrefacteurs de monnaie de cuivre: il a ordonné également d'arrêter la fabrique de cette monnaie et de réduire annuellement d'un million toute celle qui est en circulation. Le produit des taxes de patente, et cinq pour cent sur les droits d'importation seront employés à cette réduction.

HAVANE.

Par la goulette Banner nous recevons nos liasses du Diario de la Havane jusqu'au 24 août inclusivement: elles ne contiennent rien de nouveau sur les affaires de la Péninsule, toutes les dates qu'elles nous donnent ayant été anticipées par la voie de France et d'Angleterre.

La troupe italienne continue à charmer le public de la Havane. Les éloges les plus flatteurs en sont faits dans un article du Diario du 21 août. La signora Pedrotti est décidément la déesse que l'on encense dans cette grande capitale.

L'article que nous avons publié en réponse à un correspondance de l'*Inquirer & Courier* de Philadelphie, qui attaquait d'arbitraire les droits de passeports et autres établis sur les citoyens américains à la Havane, nous a valu quelques éloges que nous sommes bien loin de mériter, car en disant la vérité, et en exposant à un public juste et éclairé le véritable état des choses dans cette île et les raisons qui ont engagé l'autorité à prendre des mesures de précaution pour maintenir la prospérité et le salut de la colonie, nous n'avons fait que notre devoir, et nous avons payé une dette de reconnaissance pour l'accueil flatteur et la cordiale protection que nous avons obtenus tant des chefs du gouvernement que des citoyens de la Havane pendant le séjour que nous y avons fait dernièrement.

Le Diario, à l'appui des argumens dont nous lîmes usage pour combattre la correspondance en question ajoute que les passeports, pierre de touche dont on a fait usage dans l'accusation, une fois payés à raison de 2 réaux servent pendant l'espace d'une année, sans qu'il en coute un maravédis de plus.

Le Diario termine ses réflexions par le paragraphe suivant:

Il nous coute beaucoup d'entrer en discussion avec des voisins pour lesquels nous professons la plus haute estime; mais nous leur rendrons toujours la justice de croire que le correspondant du journal de Philadelphie appartient à la classe la plus [illegible] du peuple des Etats-Unis.

Le dernier prix courant que nous avons obtenu par la voie de Charleston n'allait que jusqu'au 20. Nous en obtenons un du 24. Voir le commercial.

Le Banner a rencontré le 6 du courant par les 29 lat. & 86 long. la corvette de guerre des Etats Unis le St. Louis qui faisait route pour la Havane. Le St Louis venait de Pensacole.

La goulette Octavia, partie de la Havane le 5 du courant n'a apporte ni lettres ni journaux. On dit même qu'elle n'a pas de manifeste, et que le capitaine est embarrassé, ne sachant à qui délivrer sa cargaison.

CHOLERA A CHARLESTON.—En outre des 21 cas de choléra rapportés par le bureau de santé depuis le principe de la maladie jusqu'au 2 septembre, à une heure de l'après-midi, les nouveaux cas suivans ont été cités par le même corps du 2 au 3, 17, sur lesquels il y a eu 2 décès, le reste en traitement. Du 3 au 4, 10 autres cas, dont le résultat a été 1 décès et 9 en traitement.—Sur les individus attaqués de la maladie, du premier au deux, deux sont morts, les autres en convalescence. Et sur les 17 autres tombés malades du 3 au 4, il y a eu quatre nouveaux décès. Résultat général depuis l'apparition de l'épidémie—48 cas—7 blancs, 41 nègres ou personnes de couleur. Total des décès jusqu'au 4 à 1 heure—18.

La proportion est donc pour les cas de maladie et de décès à peu-près: 1: 3, et pour les blancs et les nègres: 1: 6.

Une ordonnance du Conseil de ville de Charleston impose une amende de $500 à tout médecin qui refusera ou négligera de rapporter les cas de choléra pour lesquels il aura été appelé.

Colonies Anglaises des Antilles.—Des nouvelles récentes de Bermudes reçues à New-York, nous informent que sir Lionel Smith, gouverneur général des Iles sous le vent, a été élevé au grade de gouverneur de la Jamaïque. Sir Evan Murray McGregor lui a succédé, et Sir Dudley Hill a remplacé celui-ci dans le gouvernement des Iles du vent.

Le gouverneur a prorogé l'assemblée générale. Dans son message, il a complimenté les deux chambres sur l'augmentation des chantiers maritimes de la colonie. L'étendue et l'excellence des forêts de construction donnent en même temps de beaux et bons navires à la marine anglaise et de l'occupation aux habitans de l'île.

HAITI.—L'*Express*, de New York, a reçu de son correspondant du Port-au-Prince la confirmation de la nouvelle de l'incendie du Port-au-Platt, et d'autres détails sur cette terrible catastrophe. Le feu s'est déclaré le 5 août dans le quartier des négocians dans peu d'instant, tous les magasins étaient la proie des flammes. La perte est évaluée à $200,000. Les marchandises et les produits venaient principalement du cap Haïtien. Dans la perte se trouve incluse une grande quantité de tabac.

Le correspondant de l'Express, en forme de Post-script, ajoute que le tabac se vendait le 6 août à $17. On en demandait $20.

BREZIL.—Le capt. Hayman du brick Forest, parti de Rio-Grande a donné la nouvelle que les revolutionnaires étaient en possession de tout le pays, à l'exception d'une petite partie de la province de Rio Grande, et l'on présumait qu'ils s'en empareraient facilement. Les habitans de Rio étaient constamment sous les armes, car on les assiégeait de près. Les provisions étaient très rares, et les affaires presque mortes.

CHINE.—Le navire Roman est arrivé à New York apportant une liasse du *Register* de Canton jusqu'au 6 avril inclusivement.

Le journal parle d'un hôpital qui vient d'être établi à Canton, pour les aveugles, par le Dr. Parker, missionnaire américain, et de plusieurs belles cures qui ont été faites par lui, sur des sujets chinois.

Les troubles de l'intérieur ont été appaisés, et 29 des perturbateurs ont eu la tête tranchée.—Il paraîtrait que des conspirations avaient eu lieu dans le but de renverser le présent Mautchon, et l'on présumait que la mort de Taoug-Ouang, l'empereur actuel, serait suivie d'une émeute populaire.

Variétés Historiques.

La 55e livraison du *Dictionnaire de la Conversation* contient, entre autres biographies remarquables, celle de Fox (Charles-Jacques), par M. F Fayot. Fox, le plus grand des hommes d'état anglais de la fin du dernier siècle, a été l'ami de la France dans les tems les plus difficiles, le partisan invariable d'une généreuse alliance. Ce morceau, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, est l'esquisse étudiée et rapide d'une grande vie politique qui n'était pas complète dans nos biographies et qui pourtant nous intéresse à tant de titres. (*Courrier Français.*)

"Fox (Charles-Jacques), orateur, homme d'état à jamais célèbre, naquit à Londres, le 13 janvier 1749. Il était le troisième fils de Henry Fox, qui devint (1754) premier lord, baron Holland de Foxley. Sa mère, une des plus belles femmes de son tems, était issue d'un sang illustre; elle était fille du duc de Richmond et l'alliée des Brunswick et des Stuart. Lord Henry Fox était, au contraire, fils d'un simple écuyer; c'était un homme nouveau parmi les hommes du gouvernement, que d'habiles services et des talens actifs avaient porté d'emplois honorables et lucratifs au poste de secrétaire d'état au département de la guerre. George II lui accorda toute sa confiance et il fut, dans les communes, l'adversaire puissant et spirituel de Williams Pitt, depuis comte de Chatam (ou le grand Chatam, père de Pitt), qui le renversa et le remplaça. Lord Holland passa de là à la grande place de payeur-général des armées. Ainsi, la rivalité animée des pères a commencé celle des enfans, cette lutte longue et fameuse qui a représenté des intérêts si grands et que le commencement de ce siècle seulement a vue finir."

"Après avoir fait connaître par quelle éducation solide Fox avait été, bien jeune encore, initié aux affaires publiques (il entra à dix-neuf ans à la chambre des communes), l'auteur de la biographie le suit dans la première partie de sa vie politique, et le montre dès ses débuts comme un des orateurs les plus éloquens qui soutenaient alors le ministère; mais bientôt il se brouilla avec lord North et quitta momentanément la politique. La dissipation de son patrimoine le ramena au parlement.

"Fox était venu s'asseoir à côté de Burke, et il se levait avec lui et quelques autres grands orateurs—La question des colonies anglaises d'Amérique l'ayant trouvé, lorsqu'il était au pouvoir, éclairé et généreux, il n'eut pas de précédens à renier en l'épousant avec chaleur. Il reconnut aux colonies le droit de se taxer, et attaqua le bil de Boston avec une netteté d'argumens, une connaissance de la situation des choses, une verve amère qui permirent au banc de la trésorerie d'apprécier l'immense portée qu'il avait faite: jamais un esprit plus animé et plus étendu n'avait paru à la tribune de Westminster.—Le jeune orateur fit donc entendre de hauts avertissemens, que le tems a vérifiés, et les paroles trempées d'une bien légitime indignation [illegible]

[illegible] est systématiquement toutes les mesures [illegible], les repoussait par sa parole et son vote, par ses amis, par la presse et l'opinion qu'il enflammait.—Cette coalition ardente plut beaucoup aux Anglais, et les [illegible] par sa première alliance avec North lui [illegible]; on dit de lui alors qu'on s'enrôlant d'abord sous la bannière de la couronne, il n'avait cédé qu'à des devoirs de famille, à la volonté d'un père illustre et affectionné, dont le conseil était pour lui une autorité.—Dans ces conjectures, il eut un duel à cause de ses opinions, où il fut légèrement blessé; tout le pays s'émut et parut se presser autour de son lit comme autour de celui d'un homme nécessaire à ses droits et à sa prospérité. Fox déploya coup sur coup des preuves d'une rare capacité, et accrut rapidement son influence dans la chambre en poursuivant vivement le ministère North.

"Enfin, celui-ci fut renversé, la chambre dissoute; une élection générale eut lieu (1780), dans laquelle Fox fut nommé député de Westminster, malgré les sacrifices d'argent, les intrigues d'une famille puissante, les efforts de la cour; il fut reporté à la chambre avec une majorité considérable, de whigs; le public l'appela de jour là l'*homme du peuple*.—Une administration whig fut prise dans la nouvelle majorité, par les amis de Fox et du marquis de Rockingham. Quoique encore tout émue par le combat, cette majorité se contenta de la défaite de son ennemi et ne sollicita pas leur procès. On passa aux affaires qui pressaient, Fox fut nommé secrétaire d'état des affaires étrangères (février 1782). Cependant l'échiquier venait d'être trouvé vide; sans nul doute, le patriotisme, l'activité, les talens éminens des nouveaux ministres allaient y ramener des ressources. Mais cette coalition, dont Fox était le chef, ne fit, malgré les apparences, que passer au gouvernement. Toutefois, le peu d'opérations qu'elle termina furent bien reçues des Anglais. Ainsi, elle reprit le droit de siéger au parlement qui avait été laissé jusque là aux fournisseurs de l'état; et les employés des douanes, de l'excise et autres offices publics ne purent plus aller voter aux élections. La position de l'Irlande fut adoucie; elle put respirer. Mais tout à coup, au mois de juillet, la mort subite du marquis de Rockingham rompit les rangs du ministère. Le roi, qui ne l'appuyait pas, appela au pouvoir d'autres hommes politiques, plus modérés, sans doute, que la fraction North, étrangers aux actes de l'Amérique, mais sans liens avec la majorité nouvelle; ces hommes distingués et même unis entre eux, mais beaucoup moins généreux que les amis de Fox. Ce fut le marquis de Lansdown qui reçut la mission de former et de diriger un autre cabinet.—Ainsi, Fox, après quelques mois de pouvoir, retourna à son banc de député; seulement, il se groupa avec force pour une nouvelle campagne, avec plusieurs amis puissans.

"Toutefois, son parti subit des défections, entre autres celle du jeune Pitt, qui entrait au pouvoir, et de M. Grenville. Le ministère Lansdown prépara la paix avec la France, l'Amérique et la Hollande; mais il trébucha bientôt quand il rencontra la coalition formidable où l'amour du pouvoir avait réuni Fox, lord North, Burke. Le public jeta les hauts cris et parut douter de la moralité des amis de Fox; les accusations contre eux furent des plus véhémentes. Mais North et Fox poursuivirent leur marche et firent voter la censure du ministère Lansdown, malgré les efforts de ses membres. Atteinte au cœur, cette administration fut chassée des affaires par la majorité, Pitt venant pour la première fois, dans une belle résistance, de déployer de rares talens oratoires.—Fox revint au ministère. On a dit qu'il promit à ses amis de renoncer à la vie légère et dissipée qu'il avait menée jusque là; mais il ne put tenir sa parole, et quelques mois après, on le vit retomber dans les dissipations, les fautes de jeu qu'il avait paru se reprocher. Le ministère Fox signa la paix préparée (1783) avec les nations qui venaient de combattre l'Angleterre. C'était lord Shelburne, du précédent ministère, qui avait préparé les traités, dont Burke et North n'approuvèrent pas d'abord le projet. Ce brusque changement, ce changement sans cause consciencieuse, et certaines conditions dont l'orgueil national se blessait, irritèrent le public, l'acte en lui même était pourtant honorable et surtout utile, après la lutte si désastreuse d'où sortait le pays. Aussi, la grande majorité des communes l'approuva, et eut raison.—Le célèbre bill de l'Inde, rédigé par M. Burke, vint après ces traités. Il divisa le ministère pourtant à la voix puissante de Fox, le bil passa à une grande majorité, malgré d'éloquentes objections de Pitt et de Dundas; mais cette fois la couronne fut effrayée par l'extension d'autorité que le ministère pourrait tirer du bill, puisque celui-ci lui attribuait tous les emplois de l'Inde, abolissait momentanément la charte de ces colonies, et lui donnait une autorité illimitée jusqu'à l'extinction des abus existans et la liquidation de la compagnie, à laquelle on reprochait des malversations et des déprédations inouïes

(*A continuer.*)

Marié—Samedi dernier par l'abbé [illegible] Symes à Mademoiselle ESTERHASIL-GE[illegible] ami, Mr. R. B. [illegible] E MORPHY de cette ville

DERNIERES DATES.

New York,	27 août	Washington,	30 août
Philadelphie,	29	Baltimore,	30
Charleston,	5 sept	Boston,	27 —
Paris,	22 juil	Havre,	16 juillet
Liverpool,	26	Londres	21 —
Bordeaux	14 juil	Havane,	25 août
Mexico,	20 août	Vera Cruz	27 août

JOURNAL MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés,
Brick Good Hope, Outerbridge, St Marks [illegible] S Perry.

Arrivés
Bateau de remorque Grampus, [illegible], ayant mis en mer les navires paquebot Yazoo et Saratoga. Il a amené dans le port le navire paquebot Moctezuma, et le navire Forum, les goëlettes Emblem et Bonita.
Navire paquebot Moctezuma, Davis, de N. York.
Navire Forum, Carter, de Boston.
Goëlette Bonita, Hernandez, de la Vera Cruz.
Goëlette Emblem, Lothrop, de St. Marks.
Bateau à vap James Monroe, Dunlop, Mobile.
Bateau à vap Commerce, Mahe, de Baton Rouge,
Bateau à vap Yazoo, Latham, de Manchester
Bateau à vap Columbia, Clark, du Yazoo Sara
Bateau à vap Levant, Rieffel, d'Alexandrie
Bateau à vap Nick Biddle, Engles, Louisville.
Bateau à vap Leonidas, Coultor, de Mobile.
Bateau de remorque Pilot, Morre[illegible], des passes, a amené 2 bricks et 2 goëlettes.
Brick Treaty, 22 jours de Philadelphie pour Vicksburg
Brick Octavia, Weems, de la Havane.
Goëlette Banner, Gordon, de la Havane.
Goëlette Joben Joaquina, Gasta[illegible], Campêche.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la Farine fraiche est aujourd'hui de huit piastres par baril: d'après le tarif les boulangers donneront trente six onces de pain pour un escalin pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 12 du courant. Les pains de trois pour un escalin péseront vingt-cinq pour cent de plus.

Le 10 Septembre 1836.
14 sept D. PRIEUR, Maire.

AVIS—La chancellerie du consulat de France, a été transférée rue Condé, no 35, entre les rues Hôpital et Ursulines.
14 sept—3

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent en vente:
900 caisses Sucre brut de la Havane;
45 do do blanc, do
2500 sacs beau Café vert;
140 balles Tabac en feuilles, (Vuelta Abajo),
500 milliers Cigarres d'une qualité supérieure et différentes marques;
Amandes sans coques (Esperanza) en barils et en caisses.
14 sept

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sept CUCULLU, LAPEYRE & Co.

CHARRETTES, DRAYS &c.—Charrettes, Drays, Brouettes et Roues, à vendre par
14 sept HOSKINS & WILCOCKS

LE Sieur Lelièvre ayant reçu récemment un bel assortiment de graines pour le semis d'automne, a l'honneur de se recommander à messieurs les planteurs et jardiniers. Il garantit la qualité de ses graines.
14 sept

ON demande à louer Une Maison commode pour une famille peu nombreuse, depuis la rue Toulouse à la rue Poydras. S'adresser jusqu'à bureau de l'Abeille.
14 sept

FOIN—300 balles de Foin, à vendre par
14 sept P[illegible]RKS & HALL.

POMMES SECHES—50 barils à vendre par
14 sept P[illegible]RKS & HALL.

RAISINS—100 caisses et 40 demi caisses Raisins, à vendre par
14 sept [illegible]RKS & HALL.

LES sieurs R. N. & A. N. O[illegible], avocats, s'étant associés, se rendront régulièrement aux cours de St. Jacques, Ascension, Iberville, Est et Ouest Baton Rouge, Est et Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Concordia et Carrol. Leur bureau, adresse est à Baton-Rouge.
14 sept—6,1ps

VENTE D'ADMINISTRATEUR—Le public est averti qu'en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves du comté de [illegible] en vente sur les lieux, le samedi [illegible] cette belle propriété avec les bâtisses qui s'y trouvent, située à l'Ouest [illegible] appartenant à la succession de [illegible] connu dans le Sud pour ses eaux [illegible]

Aussi, à la même époque et [illegible] arpens de terre, situés sur le bayou [illegible] sous le nom du 'Gravaline' [illegible] dessus sera vendue à un crédit [illegible] lots endossés à satisfaction [illegible] propriété jusqu'à parfait paiement [illegible]
(Signé) J. Mo[illegible]

P. S. A la même époque et [illegible] les nègres et propriétés [illegible] partenant à la succession [illegible] mois. (Signé) C. [illegible]

Pascagoula, comté de Jackson [illegible] tembre 1836.

Par consentement des parties [illegible] contre B. M. R[illegible]

COUR DE PAROISSE—Vente de saisie et de vente à mo[illegible] cour de paroisse pour la paroisse [illegible] ville Orléans, il sera vendu à [illegible] coignure des rues de Chartres [illegible] ville, le samedi le 17 septembre [illegible] vue. [illegible]

COMMERCIAL.

Ventes de Lundi—
120 balles Mississipi, ...18 cts.
60 do Louisiane, ...18½
56 do do 18¼
25 do do 18½
20 do Texas, ...14½
281
Ventes d'hier—
75 do Mississipi 19

Prix Courant du Coton et des Produits.
13 SEPTEMBRE.

COTON:	Choix	00 18 à 00 19
	Bon 1re. qualité	00 17 à 00 17½
	Dito 2de. dito	00 16 à 00 16½
	Moyen	00 14 à 00 15
	Ordinaire	00 12 à 00 13½
SUCRE:	Nlle-Orléans	00 10½ à 00 11½
	Blanc de Cuba	00 14½ à 00 15
	Brun ... dito	00 10½ à 11 00
MELASSE		00 40 à 00 42
TABAC:	1re qualité	00 5 à 00 6
	2de. qualité	00 4 à 00 5
	Croisé	00 3 à 00 4
	Cuba	00 4½ à 00 5½
FARINE		7 00 à 7 25
PORC:	Clair	24 00 à 00 00
	Mess	22 00 à 29 50
	Primo	17 50 à 18 00
	Plat-Côté	00 7½ 00 8
JAMBON	Fumé	00 12 à 00 14
	Côtés	00 10½ à 00 12½
	Epaules	00 7 à 00 8½
	Plat-Côtés	00 9 à 00 10½
BŒUF:	Mess	13 00 à 14 00
	Primo	00 11½ à 00 12
GRAISSE		00 13 à 00 16
BEURRE—Du Nord		00 22 à 00 25
MAIS		00 78 à 00 80
WHISKEY		00 44 à 00 48
TOILE ... D'emballage		00 28 à 00 30
CORDE: D'emballage		00 12 à 00 13½

NEW-YORK, 26 août.
Ventes d'Actions.
Août 20, 100 actions de la Banque des E. U. $123 3/8.
" 27 150 do. Banque des Artisans et Commerçans de la N. Orléans (60 fr.) 100
" " 50 do. Banque du Canal N. Orl. 96

NEW-YORK, 27 août.

Café—La réduction de notre approvisionnement a empêché la vente de café Brésil qui devait se faire, et le marché a en conséquence éprouvé plus d'activité depuis ces trois derniers jours, et les prix ont été à la hausse. Les transactions ont été de 1500 à 2000 sacs Brézil de 11 à 11 1/2, 4 à 500 Laguyra 13; 5 à 600 Sumatra 14 1/4; 120 Java blanc 15 1/2; et 4 à 500 Cuba de 12 1/2 à 12 3/4.

Coton—La baisse mentionnée dans notre dernier rapport ayant eu lieu, généralement, les transactions ont été un peu actives. Les beaux cotons n'ont pas variés, bien que dans deux ou trois cas on ait accepté une réduction de prix. Les ventes depuis trois jours comprennent environ 600 balles Uplands de 12 à 20 cts, 400 Alabama 13 1/2 à 22; 200 Orléans 15 à 21; et 200 Floride 14 à 21—fesant un total pour la semaine, de 2300 balles.

Farine—Il y a eu beaucoup de mouvement dans le marché hier, et les farines de toutes descriptions ont été portées à une hausse de 25 à 50 cts sur les prix antérieurs. Ventes de celles de l'Ohio à 7 75 et 8, Troy 7 75 à 8, du canal, commune, 7 12 1/2, Georgetown 8 75; et plusieurs milliers farine sure de la Nlle Orléans 5 50, du nord 6.

Sucre—Les arrivages de Muscovados ont été modérés depuis quelque temps, et l'existance est très-faible. L'article est en demande. Ventes de 200 boucauts Porto Rico bon à beau, 10 à 11. 70 muscovado Cuba 9 1/2 à 10; 200 St Croix 10 3/4 à 12. 6 à 700 caisses Havane brun 10 à 10 1/2, 50 commun 9 1/2, et 75 blanc à 11 c. 345 bls clarifié 8 5/8 à 9 1/4 à 3 et 4 mois.

NEW YORK, 27 Août.

Les affaires de la semaine se sont terminées avec une activité inaccoutumée. La demande de marchandises sèches a été particulièrement très active. Il s'est fait aujourd'hui, beaucoup d'affaires en farine, qui a obtenu une hausse. Le cours du change s'est bonne coup amélioré.

Actions—Les actions continuent à être fermes, sans changements. De grandes transactions dans les Utica se sont faites à 123½ au comptant, et 123 à 60 jours, 4 et 6 mois. Boston et Providence à 109 1/2, Morris Canal s'est un peu amélioré, ventes à 901, Delaware et Hudson à 961. Il y a eu beaucoup à faire Samedi parmi les courtiers; une grande quantité d'actions devant être payées. L'argent était assez difficile à obtenir.

Ventes du jour. FARINE. Les transactions de ce jour ont été très actives, et il est difficile de donner exactement le prix du cours. Dans le commencement de la journée les marques communes de l'Ouest se vendaient librement à $8 50 dans quelques parties de la ville, et dans d'autres à 8 25. Il paraissait se manifester un désir d'accaparer tout à ces prix. 100 barils de choix ont été vendus à 8 75, et on en demande maintenant $9.

Coton—Calme plat.

BALTIMORE, 27 août.

Café—Le marché cette semaine a été très inactif, les ventes ont été faibles et aux prix antérieurs.

Farine—Une nouvelle hausse a eu lieu dans toutes les qualités. Au commencement de la semaine, les marques de Howard street ont valu $8, mais depuis lors elles ont valu $8, 25. Nous les quotons aujourd'hui de 8 à 8 25, selon la fraicheur.

Provisions—Pas de variations dans les prix du bœuf et du porc. Le jambon de l'ouest est en bonne demande. Les ventes de la semaine ont été de 11 3/4 à 12, pour le bon. Nous quotons la partie basse de 12 à 15, le milieu 12 1/2 à 13, et les épaules 9 1/2 à 10. Le bon saindoux de l'ouest est rare, elle vaut 16. Inspecté cette semaine 11 demi barils bœuf, 162 tierçons bœuf et 100 de graisse.

Sucre—Vente de Cube blanc 12, 75 à 13, 75, d'après la qualité.

PHILADELPHIE, 27 août.

Café—Les existences ont augmenté par l'arrivée hier, du navire Courier, de Rio Janeiro, avec un chargement de 7050 balles. Il y a eu plus d'activité dans le marché, cette semaine, que les précédentes, et les prix antérieurs sont maintenus. Il s'est fait des ventes, par lots, de 240 sacs Rio de 11 à 12 1/4 pour les qualités ordinaires à courantes, principalement de 11 à 11 3/4, à 4 et 6 mois. Un lot de 300 sacs St. Domingue pour le marché de New York, à 11 1/2 à 4 mois, environ 200 Laguyra 12 1/2 à 12 3/4 pour le moyen à courant, 50 sacs Ceylon 12 1/4 cts par livre.

Coton—Le marché a été calme. Les ventes de la semaine n'excèdent pas 350 balles. Les belles qualités sont rares et maintiennent leurs prix, tandis que les inférieures fléchissent un peu. Ventes de Upland 17 3/4 à 21 1/2; Nlle Orléans 19 1/2 à 22. Quelques parties réemballées 10 1/2 à 13. A l'encan, 43 balles ou fommagées 9 à 14 1/2 au comptant.

Farine—Depuis notre dernier rapport un changement matériel a eu lieu dans les farines superfines. Ventes de 2000 barils frais-moulu à 8 50 et 8 75 par baril; aujourd'hui quelques détenteurs refusent ce dernier prix. Du Mannyunk frais et du beau Genessee, ont été vendus 9, pour l'usage de la ville: sur l'ancien approvisionnement on a fait des ventes à 6 87 et 7. Farine aigre de la N. Orléans 5 50. Nous quotons leur prix de 5 50 à 9, d'après les qualités.

Sucre—Il y a toujours une bonne demande pour le sucre, aux prix environ de la semaine dernière. Il s'en est vendu environ 1100 barils et 1200 sacs Brézil; le blanc de 10 3/4 à 10 7/8; le brun 8 1/2 l'inférieur; 5 80 barils Laguyra brun 10 3/4; 30 barils Caracas blanc 13 1/2; 40 boucauts Porto Rico 10 3/4 à 11; 70 do l'inférieur 9. 1/4; 150 caisses Muscovado 9 1/2. Le bon Porto Rico est rare et en demande. A l'encan, 15 boucauts de 10 à 11 cents, à 4 mois.

Whiskey—Faible approvisionnement, bonnes demandes et les prix à la hausse. Ventes du 1 à 200 bls whiskey de pommes 34 1/2 à 35; quelque peu à 36 cts; quelques détenteurs demandent davantage.

PETERSBURG, 29 août.

Coton—Ventes lentes de 11 à 17. Les transactions se font en petites quantités, et seulement pour la consommation des manufactures.

Le tabac est en bonnes demandes et les inspections sont toujours en petites portions. Nous quotons le croisé (*lugs*) d'après la qualité, de $3 à 6 1/4: en feuille 6 à 9 3/4.

BOSTON, 27 août 1836.

Café—Depuis notre dernier rapport le marché a été sans aucune activité, et peu de transactions ont eu lieu. A la fermeture de la dernière semaine, 800 sacs de Sumatra se sont vendues à 10 3/4 c. la livre. Quelques centaines de sacs de St. Domingue ont été vendus de 11 1/2 à 11 3/4 cts. et quelques lots de Rio et Java aux prix déjà quotés.

Coton—Il y a une bonne demande des manufacturiers et les ventes de la semaine ont entièrement maintenu les prix déjà rapportés.

Farine—Depuis notre dernier rapport, cet article a été ferme et a haussé d'une manière rapide, le Tennessee demeure ferme et obtient 75 cents de plus depuis notre dernier rapport. Des ventes de marque commune se sont faites au commencement de la semaine à $7 75; Hier et aujourd'hui il y a eu une bonne vente de 8 25 à 8 37 1/2; les marques recherchées ont produit davantage. Les prix des farines du Sud ont aussi subi une hausse, mais il n'y a eu aucune vente. Au commencement de la semaine, le Howard street s'est vendu à $8 25 à 4 mois [illegible]

Ventes à l'Encan.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des spéculateurs sur la vente de cette belle Maison en briques et à trois étages, située rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Royale, qui aura lieu aujourd'hui, à la Bourse, à midi, sans réserve, par Fernandez & Whiting, encanteurs.
14 sept

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 17 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Une griffonne de confiance, âgée de 28 ans, dans le pays, depuis 7 ans, parlant anglais et français, bonne cuisinière, blanchisseuse et bonne couturière, ayant 2 enfants, une fille âgée de 10 ans, une seconde de 2 ans et demi, et un garçon de 6 mois, tous pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque. Acte de vente pardevant Wm Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

On désire qu'elle soit vendue pour rester en ville, elle n'est vendue que pour cause de départ. 14 sept

PAR M. BARNETT, Sr.

SAMEDI, 17 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, à midi:

Un terrain situé rue St. Philippe entre Bourgogne et Rampart, mesurant 21 pieds 8 pouces face sur une profondeur de 60 pieds 2 pouces, mesure française, ayant dessus une bonne maison briquetée entre poteaux, de quatre appartemens, une galerie, deux cabinets, empiétant sur le lot voisin de quatre pieds; une cuisine, puits en briques. La banquette de la dite propriété est payée. Elle a été recouverte en partie, peinte en plein, enfin très bien réparée; on prie les amateurs à s'y rendre, au no 172. La maison est louée à $25 par mois.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque. Acte de vente chez G. Legardeur, aux frais de l'acquéreur. 14 sept

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mardi, 26 septembre, à midi, à la Bourse Hewlett

La propriété ci-devant appartenant à Monsieur B Crocker, divisée en neuf lots de terre suivant le plan dressé par Louis Bringier, trois de ces terrains font face au chemin du bayou, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, et les six autres à l'Esplanade, ayant chacun 31 pieds face à ladite rue, sur une profondeur irrégulière de 116 pieds 6 pouces sur 198 pieds 6 pouces, mesure française.

Conditions, 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement les billets porteront un intérêt de 10 pour cent l'an jusqu'à paiement définitif.

Les actes de vente se passeront chez Théodore Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 14 sept

PARTIE DE PECHE ET DE CHASSE.

Le bateau à vapeur neuf Mobile, capitaine Sheridan, partira du railroad samedi prochain le 17 courant, immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après midi, pour les Iles Chandeleur, touchant à la Baie St-Louis et Passe Christian en allant et revenant.

L'on trouvera des seines à bord du bateau—la table sera fournie de tous les mets que le marché offre, et des meilleurs vins. Passage $15

N. B. Une liste est maintenant ouverte aux bureaux des soussignés. Ceux qui désirent faire ce voyage de plaisir, voudront bien venir y apposer leurs noms

14 sept TOURNE & BECKWITH, agents.

POUR NEW-YORK—Partira positivement samedi prochain—La barque SEINE, capitaine J. Davis, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et prête à mettre à bord, fera voile comme dessus. Pour fret de 100 balles de coton et passage, s'adresser à COIT & Co,
14 sept 20, rue de la Douane

A VENDRE OU A FRETER.—Le brick GUSTAVE, du port de 153½ tonneaux. On croit qu'il peut porter 1600 barils il est en bon état de faire un voyage, et il peut recevoir du fret sans délai. S'adresser à
14 sept HARRISON, BROWN & co

A VENDRE OU A FRETER—Le brick CAZENOVE, du port de 171 tonneaux S'adresser à bord, ou à
THEOD. NICOLET & CO
14 sept 26, rue Bienville

POUR PHILADELPHIE,
La ligne de Hand—Partira le 15 courant—La barque Josephine, fine voilière, capitaine Johnson, sera dépêchée comme dessus. Pour fret ou passage, ayant des emménagemens supérieurs, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HOSKIN & WILCOCKS,
10 sept No 38, Rue du Camp

TIRAILLEURS—*ATTENTION.*

La compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 18 du courant, à 6 heures précises du matin, et s'assemblera au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine,
14 sept EUG D. JOUAN, sergent major

VOLTIGEURS D'ORLEANS
ATTENTION.

La compagnie prendra les armes Dimanche, 18 du courant, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, à 6 heures du matin, pantalon blanc, veste bleue et pompon.

Par ordre du capitaine,
14 sept E. TOMATIS, Fourier.

PAROISSE D'ORLEANS,
Cour des Preuves.

ETAT DE LA LOUISIANE, *à tous ceux que cela peut concerner*......SALUT

QU'IL soit connu qu'attendu que Louis Jules Edouard Macé demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, Régister des Testaments dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex-officio greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente en date du vingt-huit mars mil huit cent trente six, rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sur la pétition des syndics des créanciers de la succession de feu Alexandre Baron, le lot de terre et bâtisses ci-après décrits, dépendant de la succession dudit feu Alexandre Baron ont été offerts en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession dudit feu Alexandre Baron, le cinq mai mil huit cent trente six, par Joseph Le Carpentier, un des encanteurs pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et adjugés au dit Louis Jules Edouard Macé, pour le prix de huit mille six cents piastres.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire:—

Un lot de terre au faubourg Marigny, de cette ville formant encoignure des rues Esplanade et Moreau, ayant mesure française, quarante cinq pieds de face à la rue Esplanade sur cent pieds de profondeur et face à la rue Moreau, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: La susdite propriété payable en deux termes égaux, en billets à un et deux ans du jour de la vente, assurés par hypothèque spéciale, avec la condition que s'ils n'étaient pas retirés, à leurs échéances respectives, ils porteront un intérêt, à raison de dix pour cent par an, à partir de la date de leur dite échéance jusqu'à ce qu'ils soient payés.

N. B. La propriété formant encoignure des rues Esplanade et Moreau, est sujette à une rente annuelle de treize cent vingt piastres, plus ou moins, en faveur de la corporation, à raison de six pour cent par an. Le pavage et les banquettes de ladite propriété seront pour le compte de l'acquéreur.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre le lot de terre et bâtisses ci-dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande ledit acquéreur.

L. S. En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de ladite cour des preuves, ce douzième jour du mois de septembre A. D. 1836.
W. F. C. DUPLESSIS,
14 sept régister des testamens.

SUCCESSION de PARIZOT—Vente par le Régister des Testaments—Lundi, le vingt sixième jour de septembre 1836, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse [illegible]

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
Vente sans Réserve.

JEUDI, 22 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis.

270 TERRAINS situés au faubourg Washington, entre la Raffinerie de la Louisiane et les magasins d'entrepôt pour les tabacs.

UN MOULIN à quatre scies mues par la vapeur.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente, en attendant on peut le voir au bureau de Mr. J. Reynes, rue Conti.

Conditions—Un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18, et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si lesdits billets ne sont payés à l'échéance ils porteront intérêt à raison de dix pour cent.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, not. pub. aux frais des acquéreurs qui devront se faire mettre en possession par le voyer de la 3me. Municipalité, aussi à leurs frais. 14 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 17 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, 16 terrains, situés comme suit:

4 Terrains au nouveau faubourg Marigny, rue des Français, entre Prosper et St. Avide, d'après le plan qui est à la Bourse.

2 do. au faubourg Franklin, aux [illegible] des rues Mandeville et St. Jean Baptiste, d'après le plan à la Bourse.

Conditions, à la vente. 14 sept

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 16 du [illegible], à 1 heure et demie de l'après midi, dans [illegible] l'Hôtel [illegible], entre les rues Condé et Levée [illegible] Vin blanc.

Conditions, à la vente 14 sept

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, vendredi, 16 du [illegible], à la Bourse de Hewlett,

Une griffonne nommée Maria, [illegible], blanchisseuse, pleinement garantie [illegible] à la vente

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu aujourd'hui, 14 [illegible] à la Bourse Hewlett,

4 Terrains situés au faubourg W[illegible] le plan à la Bourse.

Conditions, à la vente.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriétés sur le Canal Carondelet.

SAMEDI prochain, 17 du courant [illegible] midi, il sera vendu 10 beaux terrains [illegible] Canal Carondelet, faubourg Tremé [illegible] propriétés de M. G. Montanary [illegible] améliorations que l'on fait [illegible] de la compagnie qui a [illegible] chaque côté doit faire [illegible] rue Claiborne et d'autres [illegible] [illegible]

Conditions [illegible] et 1836, à 6, 12, 18 et 24 mois [illegible] à la satisfaction du vendeur [illegible] un reste dû [illegible] à 18 mois de crédit [illegible] satisfaction du vendeur [illegible] paiement, les billets pour [illegible] resteront aux mains du notaire [illegible] l'échéance [illegible] un intérêt à raison de 10 pour cent [illegible] nens.

Les actes de vente chez W. Y. Lewis [illegible] aux frais des acquéreurs 14 sept

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu mardi prochain 27 [illegible] à la Bourse Hewlett, à midi précis [illegible] MM A Gorry, A Toutant, J [illegible] 28 lots de terre situés [illegible] savoir, 3 terrains nos 4, 5 et 6 [illegible] entre les rues St. Avide, Prosper [illegible] du Port: les nos 1 et 5 mesurant 34 [illegible] la rue St. Avid sur 105 pieds de profondeur, le no 6 formant encoignure des rues St. Avid et St. Ferdinand, mesurant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue St. Avid sur 105 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand.

2 terrains nos 12 et 13 de l'Ilet [illegible] compris entre les rues St. Jean Baptiste, St. Avid [illegible] Promenade Lafayette, mesurant chacun [illegible] pouces de face à la rue St Avid sur 1[illegible] pieds de profondeur.

3 terrains nos 7, 8 et 9 de l'Ilet 25, [illegible] entre les rues Prosper, Soldelle, Promenade Lafayette, et du Port, mesurant chacun 43 pieds [illegible] à la rue du Port sur 130 pieds 3 pouces [illegible] de profondeur.

2 terrains nos 10 et 11 du même ilet [illegible] 10 formant encoignure des rues du Port et Soldelle, mesurant 43 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Soldelle sur 105 pieds de profondeur et face à la rue du Port; le no 11 mesurant 43 pieds [illegible] face à la rue Soldelle sur 105 pieds de profondeur.

6 terrains nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet no 26 compris entre les rues Prosper, Soldelle, du Port et St. Ferdinand: les nos 7, 8 et 9 mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St Ferdinand sur 1[illegible] pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur, le no [illegible] formant l'encoignure des rues St Ferdinand et Soldelle, mesurant 42 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Soldelle sur 105 de profondeur et face à la rue St Ferdinand; les nos 11 et 12, mesurant chacun 43 [illegible] de face à la rue Soldelle sur 105 pieds de profondeur.

12 terrains de l'ilet no 33, [illegible] Genois, des Libéraux, Promenade Lafayette [illegible] les nos 7, 8, 9 mesurant chacun 43 [illegible] face à la rue du Port sur 13[illegible] de profondeur, le no 10 formant [illegible] Libéraux et du Port, mesurant 43 [illegible] de face à la rue des Libéraux [illegible] profondeur et face à la rue du Port [illegible] et 11 mesurant chacun 43 pieds [illegible] les Libéraux sur 105 pieds de profondeur [illegible] formant l'encoignure des rues des Libéraux et Promenade Lafayette, mesurant 43 pieds [illegible] face à la rue des Libéraux sur 105 [illegible] sur et face à la Promenade Lafayette [illegible] 18, mesurant chacun 43 pieds [illegible] Promenade Lafayette, sur 130 pieds [illegible] de profondeur.

Les terrains seront vendus [illegible] déposés par M. Félix de Armas [illegible]

Conditions: 1, 2 et 3 ans à [illegible] billets endossés à satisfaction [illegible] parfait paiement si lesdits billets ne sont pas payés à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de [illegible] pour cent par an. Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 14 sept

PAR M. BARNETT.
Vente définitive et sans réserve.

MERCREDI, 21 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett.

500 SUPERBES TERRAINS

formant vingt ilets et situés dans le [illegible]. Leur situation est des plus belles [illegible] cette partie et les améliorations [illegible] ne peuvent être qu'avantageuses [illegible] des acquisitions de terre. L'affluence [illegible] sur ce point donne l'assurance [illegible] rollton offrent de grandes chances [illegible] vendra ces terrains par ilets.

Conditions: Un quart comptant et [illegible] 6, 12 et 18 mois, en billets endossés et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs 14 sept

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mercredi, 14 [illegible] courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

28 terrains de valeur situés au faubourg Tremé, joignant la propriété de Mde. Castanedo, suivant le plan qui est maintenant exposé à la Bourse.

Conditions: Un dixième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Actes de vente pardevant M Wm Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs 9 sept

PAR M. BARNETT, Sr.
Vente sans réserve pour clore une société.

269 TERRAINS seront vendus jeudi prochain 15 courant, à 11 heures et demie du matin, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres. Lesdits terrains sont situés dans le faubourg de la Troisième Municipalité et suivant le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit à partir du jour de la vente avec endossement agréé par le vendeur. Les actes devront être signés dans les dix jours qui suivront la vente et passés aux frais des acquéreurs chez M. Octave De Armas, notaire. 9 sept

Avis Judiciaires.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian [illegible]